

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DÉCLARATION D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE NÉGOCE ET COURTAGE DE DÉCHETS

CRÉATION

RENOUVELLEMENT

Nom ou dénomination de l'entreprise :

N° Siret :

Adresse :

Téléphone : Email :

N° du précédent récépissé.....(Si renouvellement)

Nature de l'activité : (Cocher la ou les cases correspondantes)

négoce

courtage

Nature des déchets pris en charge : (Cocher la ou les cases correspondantes)

déchets dangereux

déchets non dangereux

Précisions sur les déchets concernés :

Nombre de véhicules affectés aux transports :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom; Prénoms :

Téléphone : Email :

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre de la sous-section 1 - Section 4 - Chapitre 1^{er} - Titre IV - du livre V du code de l'environnement ;
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au titre 1er du Livre V du code de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

DATE :

SIGNATURE :

Le dossier de déclaration prévu comprend, conformément aux **articles R.541-55 à R.541-56 du Livre V du code de l'environnement** relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport de déchets :

1° - Une déclaration signée par le responsable légal de l'entreprise ;

2° - Un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés ou, le cas échéant, si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers datant de moins de trois mois ;

Le dossier est adressé au Préfet du département où se trouve le siège social ou, à défaut, le domicile du pétitionnaire : **Préfecture des Pyrénées-Atlantiques - SGAD/BAE - 2, rue Maréchal Joffre - 64021 PAU CEDEX**